

ATTESTATION DE DÉCISION FAVORABLE

SUR UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 8703033278

N° de la demande : 8701202408311092914

DATE D'ÉMISSION: 20/09/2024

Nom de naissance : ZAIDI

Nom d'usage:

Prénom: WARDA

Né(e) le : 19/02/2000

A : AMIZOUR, ALGERIE

Nationalité : ALGÉRIENNE

Adresse: 185 AVENUE ALBERT THOMAS 87100 LIMOGES FRANCE

Le 20/09/2024, une décision favorable a été prise à la suite de votre demande d'admission au séjour.

Un certificat de résidence algérien, valable du 01/10/2024 au 30/09/2025 portant la mention Etudiantélève va vous être délivré(e). Ce document est actuellement en cours de fabrication.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du visa de long séjour ou du titre précédemment détenu.

Ce document ne permet pas d'exercer une activité professionnelle sauf si une autorisation de travail a été obtenue.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

Vous serez prochainement informé(e) de la réception en préfecture ou sous-préfecture de votre titre et des démarches à faire pour venir le retirer. Vous devrez à cette occasion vous acquitter de 75 € correspondant au montant des taxes que vous règlerez par timbre électronique acheté au préalable en ligne, dans un bureau de tabac ou sur les bornes installées dans certains services fiscaux.

